



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marins : montant des pensions

Question écrite n° 35316

## Texte de la question

M. Daniel Paul attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la baisse du pouvoir d'achat des pensionnés de la marine marchande qui déplorent un décalage entre les données officielles de l'INSEE et l'évolution réelle du coût de la vie, aggravée par les récentes augmentations des carburants, les déremboursements, etc. Ils demandent que les augmentations de pensions tiennent compte du coût réel de la vie et souhaitent, au titre de rattrapage, une augmentation uniforme pour tous, qui devrait se situer à hauteur de 5% du salaire forfaitaire de la 11e catégorie. Se référant aux promesses du candidat devenu Président de la République, et confirmées par le secrétaire général de la Présidence de la République par courrier du 8 avril 2008, à savoir, une revalorisation de 25% du minimum vieillesse et augmentation de 54% à 64% du taux des pensions de réversion, ils demandent que ces engagements soient respectés. Afin d'éviter une paupérisation croissante de certaines catégories de la population maritime, notamment les titulaires de petites pensions, il lui demande quels prolongements elle entend apporter aux revendications exposées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Paul](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (8<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35316

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 novembre 2008, page 9672

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)